

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 07
Absents : 04

N° 2024-04-01

Séance du 12 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre
Et le douze avril

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LE GALL, Maire.

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absents excusés : Mme Géraldine GOURGEONNET donne pouvoir à Mme Nathalie LE GALL.

Absents : M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, M. Sylvain OLLIER.

Date de la convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Madame le Maire indique que le résultat de la section de fonctionnement se décompose comme suit :

Résultat antérieur reporté :	275 683.64 €
Résultat de l'exercice :	+ 47 563.82 €
	323 247.46 €

Le besoin de financement de la section d'investissement s'établit ainsi :

Résultat antérieur reporté :	93 506.23 €
Résultat de l'exercice :	- 216 299.26 €
	- 122 793.03 €
Restes à réaliser dépenses :	- 63 283.25 €

Restes à réaliser recettes :	+ 19 860.00 €
Déficit de financement :	- 166 216.28 €

Elle propose en conséquence d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Financement de la section d'investissement	
C/1068 :	166 216.28 €
Le solde au C/002 Report à nouveau :	157 031.18€
Total de l'affectation :	323 247.46 €

Votants : 08	Pouvoirs : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Nathalie LE GALL



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 16/04/2024

Et de la publication le 16/04/2024

À MONESTIER-MERLINES, le 16/04/2024

Le Maire,

AGEDI
Dépôt SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
019-211914106-20240412-2024_04_01-DE